



LUTTE ANTI-DROGUE

EXIT L'OCRTIS - ARRIVÉE DE L'OFast



Mesure phare d'un nouveau plan antidrogue de 55 mesures, l'**OF**ice anti-stupéfiants remplacera l'OCRTIS à compter du 01 janvier 2020.

L'OFast coordonnera l'action de tous les acteurs de la lutte anti-stupéfiants aux niveaux local et national et associera "Police", "Gendarmerie", "Douanes et Magistrats".

Cet office disposera de 150 enquêteurs répartis sur 16 antennes à travers le territoire national.



55 mesures anti-drogue !

Mesure 05 :

Une cartographie, unifiée et partagée, de tous les points de deal et des réseaux de distribution, sur le territoire national, sera constituée ;



Oui pour une cartographie nationale unifiée et partagée !

Mesure 11 :

Les dotations en capteurs Lapi seront augmentées ;



Alternative Police espère qu'il s'agit bien là d'une mutualisation de moyens avec les LAPI dont disposent les sociétés d'autoroutes.

Mesure 16 :

Expérimentation d'une plateforme d'appels, unique et anonyme, pour permettre à la population de signaler les points de vente ;



Un nouvel appel 17 ? Qui pour répondre ? Où va t'on trouver les fonctionnaires ? Les moyens seront-ils là ? Le nombre d'appels va exploser !

Mesure 51 :

Mise à disposition des services d'enquête de moyens d'interceptions des communications cryptées ;



La PNIJ ne fonctionne déjà pas parfaitement. Elle doit réellement être fonctionnelle et efficace rapidement! Et pour tous les services !



A VOIR !

Pour une réforme efficace et efficiente une communication auprès des fonctionnaires stup serait appréciée

- Quels seront les moyens accordés ?
- Quid des locaux ?
- Les agents seront-ils soumis à une seule autorité administrative et opérationnelle sur l'ensemble du territoire ?

Pour nous, la réelle nouveauté sera la présence d'un magistrat.

- Mais à quoi servira t-il ?
- Sera t-il décideur de poursuite?
- Sera t-il décisionnaire entre saisine PJ ou douanière?

Lorsque l'on sait que la procédure douanière apporte de l'argent à l'Etat là où la procédure judiciaire en coûte...

- Les douanes pourront-elles continuer à travailler sous un régime douanier ?

consultez les 55 mesures sur www.alternativepn.fr

Notre priorité :
Défendre vos intérêts
Notre devoir :
Vous informer

